



HAL
open science

Le procédé du calque sémantique

Christian Nicolas

► **To cite this version:**

Christian Nicolas. Le procédé du calque sémantique. Cahiers de Lexicologie, 1994, 65, 1994-2, pp.75-101. <hal-04620900>

HAL Id: hal-04620900

<https://univ-lyon3.hal.science/hal-04620900v1>

Submitted on 22 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Cahiers de Lexicologie

(*CahLex*)

1994 – 2, n° 65

Christian NICOLAS,
« Le procédé du calque sémantique »,

p. 75-101

Le procédé du calque sémantique

The semantic calque (or borrowing) is a linguistic process that scholars have rarely studied. After some representative examples found in many different languages, both ancient and modern, several linguistic terminologies and theories (HAUGEN, WEINREICH, HOPE, GUSMANI and others) are examined and evaluated. Different types of borrowings are then analysed with the aim of distinguishing one type from another : loan words, morphological and semantic borrowings and their variations. Diagrams help to clarify these differences. Examples are presented which demonstrate the complexity of semantic borrowings which are often associated with morphology and/ or phonetics.

Le calque sémantique (c.s. dans la suite de l'exposé) est un processus d'un fonctionnement compliqué, à la fois linguistique et extra-linguistique, qui consiste à solidariser un concept nouveau dans la langue, non encore lexicalisé, et une unité lexicale pré-existante sur le modèle d'une combinaison concept-lexème telle qu'on peut la voir déjà réalisée dans une langue étrangère. Le c.s. est donc le procédé par lequel un locuteur transpose sur un signe de la langue A une relation sens-forme jusque là inédite, en se fondant sur l'existence de cette même relation à l'intérieur d'un signe de la langue B.

Soit le couple fr. *canard* / all. *Ente*¹ : le français, pour désigner une "fausse nouvelle", une "rumeur de presse", utilise, dans un sens figuré, le lexème *canard*. L'allemand, pour affecter une désignation en langue au concept RUMEUR DE PRESSE, a recours au lexème *Ente*, qui signifiait seulement "canard" (volatile).

Le second sens d'*Ente*, "rumeur de presse", est acquis par un c.s. du terme français correspondant. Dans ces pages, pour prévenir toute querelle terminologique, nous appellerons c.s. ce processus de transfert de signification et aussi, par métonymie, le résultat de ce transfert. // (p. 76)

On voit en quoi un tel phénomène est à la fois linguistique et extra-linguistique. Selon R.N. Werth² le processus qui consiste à apparier un concept (qu'il appelle *presemantic unit*, "unité présémantique") et une unité sémantique (selon notre terminologie, sauf mauvaise interprétation, un *sémème*) est en soi psycho-sociologique et extra-linguistique. Werth parle alors de *presemantic process*. Il y a transfert linguistique (*linguistic transference*) lorsque l'unité présémantique (= le concept) et l'unité sémantique (\cong le *sémème*) sont transférés d'une autre culture et d'une autre langue.

Dans le cas d'un calque sémantique (*semantic loan*), l'innovateur de la langue B refait à son niveau l'histoire de la spécialisation (Werth : *idiomaticization*) qui est intervenue dans l'unité sémantique de la langue A. Le procédé est illustré, chez Werth, par l'exemple du concept BAPTISER en grec et en gotique. Ce concept (qui est donc une unité présémantique) se trouve, après une innovation (qui est un processus présémantique) apparier à l'unité sémantique βαπτίζω₁, "plonger dans l'eau". Après spécialisation idiomatique dans la langue des Chrétiens,

¹ Cité par T.E. HOPE, « The Analysis of Semantic Borrowing », *Essays presented to C(uthbert) M(orton) GIRDLESTONE*, King's College, Newcastle, 1960, pp. 125-141, p. 131.

² Cf. R. N. WERTH, « A Methodology for Reconstructing Patterns of Cross-Cultural Semantic Contact », *Proceedings of the 11th intern. Congress of Linguists*, éd. il Mulino, Bologne, 1974, pp. 1081-91.

se crée donc un sémème βαπτίζω, “baptiser”.

En gotique, le concept n'existe pas encore. Ulfila, le traducteur du Nouveau Testament, va, selon un processus présémantique, affecter à la désignation de ce concept BAPTISER l'unité *daupjan*₂, spécialisation idiomatique de *daupjan*₁, “plonger dans l'eau”. Le cheminement, on le voit, est identique en grec et en gotique.

On constate que ce qui permet cette transposition d'une langue à l'autre, c'est, d'une part, le bilinguisme du locuteur, d'autre part, l'identification sémantique possible entre une unité lexicale de la langue A et une unité lexicale de la langue B. A et B sont donc, au moins partiellement, des langues en contact. À cet égard, le c.s. constitue sans doute l'interférence la plus subtile entre les deux langues en contact³, mais s'il est souvent cité dans les ouvrages linguistiques ou philologiques, c'est le plus souvent “en passant”. On l'évoque comme un phénomène anecdotique ou avec le sous-entendu qu'il s'agit d'un procédé si célèbre qu'il n'est guère besoin d'en dire davantage, et mention est faite d'un des éternels exemples destinés à appuyer la “théorie” et presque toujours identiques selon les langues étudiées.

Ainsi, pour illustrer ce procédé en français même, les linguistes citent, sans autre forme de procès, le verbe *réaliser*, que son sens moderne de “se rendre compte de (que)” met en rapport avec son homologue anglais *to realize*, à qui, nous dit-on, il doit cette nouvelle acception, loin des virtualités offertes par sa propre étymologie. // (p. 77)

Dans la même veine, on cite des couples tels que fr. *contribution* / all. *Beitrag*, fr. *dada* / angl. (*hobby*) *horse*, etc. ; le tchèque *zámek* superpose à son sens primitif de “serrure” celui de “château”, par imitation de l'all. *Schloss*, qui a les deux sens ; le slovène *brati*, “cueillir”, accueille le sens de “lire” qui se trouvait dans le signe allemand correspondant *lesen* (lui-même calque sémantique de lat. *legere*⁴) ; les langues slaves et les langues germaniques ont influencé de la même manière les langues finno-ougriennes, notamment le hongrois, très accueillant à cette sorte d'emprunt⁵. À côté du djudezmo, langue vernaculaire laïque de la diaspora juive d'Espagne, existe un ladino, “traduction mot à mot, voire formant à formant, de l'hébreu - langue biblique et liturgique- en un espagnol qui remonte au XIII^e ou au XII^e siècle. C'est en quelque sorte de l'hébreu habillé d'espagnol”⁶. Par exemple le signe lad. *pas* (cast. *paz*) correspond à la totalité du signe hébr. *šalom*, “paix”, mais aussi “état de santé”, second sens inconnu du castillan comme du djudezmo. De la même manière, alors que djud. *boz* correspond pour la forme et le sens au cast. *voz*, “voix”, le substantif lad. *boz*, calquant l'hébr. *qol*, signifie, selon les contextes, “voix” ou “tonnerre”. Le même phénomène existe également dans plusieurs langues modernes, associé systématiquement au bilinguisme d'une communauté. Le yiddish

³ On reconnaît là la terminologie désormais classique d'U. Weinreich, *Languages in Contact*, N.Y., 1953.

⁴ Deux exemples choisis p. 21 de B. UNBEGAUN, “Le calque dans les langues slaves littéraires”, *Revue des Études Slaves*, 12, Champion, Paris, 1932, pp. 19-48 ; cf. aussi, sur les calques morphologiques, de N. REITER, *Die deutschen Lehnübersetzungen im Tschechischen*, Berlin, 1953.

⁵ Cf. la part d'A. SAUVAGEOT dans l'article commun d'A. MEILLET & A. SAUVAGEOT, « Le bilinguisme des hommes cultivés », *Conférences de l'Institut de Linguistique*, Paris, 1934, pp. 5-14.

⁶ P. 94 de H.-V. SEPHIHA, « Le ladino (judéo-espagnol calque), ou l'emprunt à tous les niveaux », in *L'Emprunt Linguistique, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 6, 1-2, Peeters, Louvain-la-Neuve, 1980, pp. 93-106.

brik (emprunt à all. *Brück*) double le signifié du mot allemand du sens de “sol”, sur le modèle du biélorusse *most*, “pont” et “sol”. Ou encore l’italo-américain *libreria*, sous l’influence d’amér. *library*, en vient à désigner la “bibliothèque”⁷.

À cet égard, on peut rapprocher ce dernier exemple de fr. *réaliser* / angl. *realize*, ou encore de l’influence de l’amér. *corn*, “maïs”, sur yidd. *korn*, “seigle”, ou norv. *korn*, “grain”⁸. Dans tous ces cas, l’emprunt sémantique est largement appuyé par une identité formelle, à tel point que, écrit U. Weinreich⁹, “il est impossible de déterminer si c’est le mot anglo-américain *corn* qui a été emprunté ou le contenu des mots indigènes qui a été étendu : quoi qu’il en soit, il en résulte un élargissement de la fonction sémantique du mot dans la langue emprunteuse”. // (p. 78)

Pour en finir avec ce rapide aperçu, signalons que des exemples comparables existent aussi dans des langues anciennes en contact : influences réciproques du grec sur l’arménien et/ou l’iranien¹⁰, de l’égyptien sur le grec¹¹, du grec sur les langues slaves¹², de l’hébreu et de l’araméen sur le grec des Pères de l’Eglise ou des LXX et sur le latin biblique, sans parler des phénomènes locaux de substrat¹³, de contacts entre le latin médiéval et les langues vernaculaires “vulgaires”¹⁴. Bref, il nous semble que le calque sémantique est bien typé parmi les diverses catégories d’emprunt et, en même temps, universel.

En ce qui nous concerne, nous avons naguère, en tant que latiniste, exploré la problématique du c.s. dans le domaine latino-grec¹⁵. Force nous a été de constater, à cette occasion, que même les meilleurs philologues traitaient le c.s. avec un brin de désinvolture. Ernout, par exemple, semblait, dans le chapitre, précisément intitulé “les calques sémantiques”, qu’il consacre au phénomène dans ses *Aspects du vocabulaire latin*¹⁶, ne pas établir de

⁷ Exemples empruntés à U. WEINREICH, *Languages in Contact*, op. cit., p. 49.

⁸ Sur le norvégien d’Amérique, cf. le grand œuvre d’E. HAUGEN, *The Norwegian Language in America*, Bloomington, Londres, 1969.

⁹ *Languages in Contact*, op. cit., p. 49 : “it is impossible to say whether the Amer. English *corn* has been transferred, or the content of the indigenous words extended : in either case, the result is the broadening in the semantic function of the word in the recipient language”.

¹⁰ Cf. R.B. FINAZZI, « L’influence grecque sur la langue arménienne ; aspect lexical », *International Symposium of Armenian Linguistics* (Yerevan, 21-25 Sept. 1982), Yerevan, 1984, pp. 224-34 ; G. BOLOGNESI : « Aspetti lessicali e semantici dell’ interferenza nei contatti interlinguistici tra l’armeno, l’iranico e il greco », *Diacronia, sincronia e cultura. Saggi linguistici in onore di L. HEILMANN*, Brescia La Scuola, 1984, pp. 3-19.

¹¹ Cf. B. BOYAVAL, « ΚΗΔΕΙΑ », *Kentron*, 2, 1986, pp. 59-60 : ainsi le lexique de l’inhumation et des rites funéraires égyptiens est, même exprimé en grec, en référence avec les rites autochtones : ταφή en vient à désigner la “momification”, κηδεύειν “veiller un mort”, prend le sens de “momifier” ; H. CADELL, « Pour une recherche sur *astu* et *polis* dans les papyrus grecs d’Egypte », *Kièma*, 9, 1984, pp. 235-46 ; J. VERGOTE, « Bilinguisme et calques en Egypte », *Atti del 17° congresso internazionale di papirologia*, pp. 1385-89, etc.

¹² Cf. N. MOLNÀR, « The Calques of Greek Origin in the Most Ancient Old Slavic Gospel Texts », *Studia Slavica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 10, Budapest, 1964, pp. 99-146.

¹³ Par exemple S. MARINER BIGORRA, « Latin y paleohispánicas lenguas en contacto », *Veleia*, 2-4, 1985-86, pp. 123-38 ; L. DERROY, *L’emprunt linguistique*, Belles Lettres, Paris, 1980 [1956], *passim*.

¹⁴ Par exemple C. BURIDANT, « Problématique de l’emprunt lexical en latin médiéval », in *L’emprunt linguistique, Cahiers de l’Institut de Linguistique de Louvain*, 6, 1-2, Peeters, Louvain-la-Neuve, pp. 37-67.

¹⁵ Cf. notre thèse *Recherches sur les calques sémantiques de termes grecs en latin*, 1993, dact., Sorbonne.

¹⁶ Coll. Études & Commentaires, éd. Klincksieck, Paris, 1954, pp. 86-91.

distinction suffisamment nette entre c.s. et calque morphologique. Meillet et Marouzeau¹⁷ proposent du processus une description plus imagée que linguistique et sont à l'origine de la "canonisation" des exemples choisis comme illustrations et repris pieusement par la communauté des latinistes : les couples *sapientia* / σοφία, *ars* / τέχνη, *causa* / αἰτία, *locus* / τόπος, *ratio* et *verbum* / λόγος prennent sous leurs plumes la valeur exemplaire (d'ailleurs justifiée) d'arbres sacrés qui tendent, probablement, à masquer une forêt.

S'intéressant seulement par la bande au c.s. (notons à leur décharge que ces trois maîtres se contentent d'"esquisse" ou de "(quelques) aspects" d'une description générale de la langue ou de la sémantique latine), ils trouvent d'ailleurs souvent le terme juste et qui fait date pour caractériser un procédé linguistique fort complexe. Ainsi Meillet (*loc. cit.*) observe que Cicéron "charge les mots latins de sens grecs" et, traduisant le *Bedeutungslehnwort* des savants allemands, propose, sans doute le premier, l'expression correspondante d'*emprunt de sens*. Marouzeau (*loc. cit.*) va jusqu'au jeu de mots en décrivant le c.s. comme une "transfusion de sens", dans une image juste et frappante.

L'intérêt de ces remarques de pionniers est de mettre bien en rapport le c.s. avec d'autres types d'"emprunts". Dès l'abord, en effet, le c.s. est reconnu comme un procédé concurrent de l'emprunt lexical, mais "plus ingénieux", moins "voyant et brutal", "plus délicat", "d'une forme plus ingénieuse et plus discrète" conduisant par un "apport invisible" "à un enrichissement sémantique sans innovation formelle" et "sans gêner la pureté du vocabulaire latin, sans marquer crûment l'influence étrangère" (expressions de Meillet, Ernout et Marouzeau dans les passages cités). D'une manière sans doute moins précise, le c.s. est également démarqué du calque morphologique en ce que le premier se contente de puiser dans le stock lexical existant (*ratio*, *causa*, *locus*, *ars*, etc., avant d'être "chargés" de sens grecs, sont déjà bien connus et dotés d'une histoire sémantique souvent très ancienne) alors que le second implique un néologisme.

Mais malheureusement les philologues, tout en reconnaissant incidemment l'intérêt de ces recherches lexicologiques, n'ont guère exploité un filon abandonné presque aussitôt que découvert. En outre la terminologie qu'ils ont sans le vouloir sanctifiée s'est beaucoup payée d'à-peu-près et s'est progressivement compliquée. Disons rapidement que si certains auteurs se rangent à l'avis de Meillet, considérant les *calques sémantiques* comme des *emprunts de sens*, d'autres au contraire font des distinctions entre *emprunts* et *calques*, au point que beaucoup, dans leurs remarques tangentiellles, se réfèrent à tel ou tel et sont conduits, sans s'en apercevoir, à des contradictions internes. Sans rentrer dans l'historique de la querelle terminologique¹⁸, qui a cours d'ailleurs en dehors de la zone francophone (qu'on songe aux subtils *distinguo* ou aux franches confusions qui régissent l'emploi de *Bedeutungslehnwort*,

¹⁷ Cf. par exemple A. MEILLET, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Klincksieck, Paris, 1966, pp. 194-5 ; J. MAROUZEAU, *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*, Klincksieck, Paris, 1949, pp. 140-1.

¹⁸ Le substantif *calque* est inauguré dans cet emploi technique par L. DUVAU, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 1892, pp. 192 sq., pour désigner le processus du calque morphologique. Le terme *emprunt* est sûrement plus ancien, pour désigner l'emprunt lexical, malgré sa relative impropriété (il n'y a, de fait, en matière de langues, ni reconnaissance de dettes, ni restitution obligatoire, ni intérêts, au point qu'on devrait plus justement parler de *vol*, note avec humour E. HAUGEN, « The Analysis of Linguistic Borrowing », *Language*, 26, 1950, p. 211).

Lehnbedeutung, Bedeutungsentlehnung, Lehnübersetzung, Lehnschöpfung, Abklatsch, semantic loan, semantic borrowing, semantic calque, // (p. 80) *loan, loan creation, loan translation, etc. !*), signalons les deux tendances en français sur la matière : les uns et plus nombreux, fervents de la coutume, usent volontiers des termes : 1. *emprunt*, pour l'emprunt lexical (xénisme et pérégrinisme) ; 2. *calque*, pour le calque morphologique, 3. indifféremment *emprunt de sens* ou *calque sémantique* pour... le calque sémantique ; les autres cherchent une relative cohérence interne et proposent une terminologie unifiée, du type 1. *emprunt lexical* ; 2. *emprunt de la forme interne* ; 3. *emprunt de sens*, ou 1. *emprunt de signe* ; 2. *emprunt de la substance de la forme* ; 3. *emprunt de la substance du contenu*, ou 1. *calque phonologique* ; 2. *calque morphologique* ; 3. *calque sémantique* (avec, qu'on soit adepte de l'*emprunt* ou du *calque*, des variantes nombreuses). Quant à nous, nous nous rangeons plutôt sous la bannière de l'usage courant (mais pas entièrement) et dirons, sauf cas d'espèce, 1. *emprunt lexical* ; 2. *calque morphologique* ; 3. *calque sémantique*, refusant, en l'occurrence, la dichotomie *emprunt de sens* (ou *emprunt sémantique*) / *calque sémantique* qui a parfois cours¹⁹.

Quoi qu'il en soit de ces dénominations, dont aucune n'est exempte de défauts, il n'en reste pas moins vrai que le c.s. est le plus souvent, et à juste titre, placé dans un système d'opposition avec ces deux autres grands types d'interférences lexicales. Comme l'emprunt lexical et le calque morphologique, il signale un certain degré de bilinguisme, comme l'emprunt lexical et le calque morphologique, il se trouve souvent impliqué dans un exercice de traduction, comme l'emprunt lexical et le calque morphologique, il participe du vaste phénomène de la création lexicale. Il y a à chaque fois une transposition bilingue, mais la différence entre les trois catégories tient à la nature de ce qui est transféré d'une langue à l'autre : signe complet, morphèmes traduits ou sèmes. C'est principalement sur ces critères objectifs que les linguistes opèrent des typologies²⁰.

Ainsi, pour le linguiste américano-norvégien E. Haugen, qui admet le vocable *loan* "emprunt" comme terme générique de toute une série de transferts linguistiques, il convient de classer les différents faits envisagés selon leur degré d'écart par rapport au terme-souche sur le plan morphématique. Le classement proposé en trois séries ne recouvre pas, on va le voir, la tripartition emprunt lexical (e.l.) / calque morphologique (c.m.) / c.s. : // (p. 81)

1. s'il y a importation pure et simple de morphèmes sans substitution (l'aménagement phonétique n'est qu'une substitution de phonèmes, de groupements de phonèmes ou de faits prosodiques, mais non pas une substitution interlinguistique de morphèmes), on a affaire à un emprunt (*loanword*). Ainsi, en latin, *rhetorica, astronomia, etc.*, sont des *loanwords* bien

¹⁹ Cf. notre thèse, *op. cit.*, pp. 326 sq. et 380 sq. et *infra* pp. 10-12.

²⁰ Cf. notamment E. HAUGEN, « The Analysis of Linguistic Borrowing », *Language*, 26, Waverly Press, Baltimore, 1950, pp. 210-31 ; T.E. HOPE, « The Analysis of Semantic Borrowing », *Essays presented to C. M. GIRDLESTONE*, King's College, Newcastle, 1960, pp. 125-41 ; R. N. WERTH, « A Methodology for Reconstructing Patterns of Cross-Cultural Semantic Contact », *Proceedings of the 11th Intern. Congress of Linguists* (Bologne-Florence, 28/08-02/09 1972), Luigi HEILMANN éd., soc. ed. il Mulino, Bologne, 1974, pp. 1081-91 ; R. GUSMANI, « Per una tipologia del calco linguistico », I & II, *Incontri linguistici*, Univ. di Trieste, Udine, 1, 1974, pp. 21-50 et 3, 1976, pp. 7-18 ; J. HUMBLEY, « Vers une typologie de l'emprunt lexical » (incluant des remarques utiles sur les emprunts sémantiques, note personnelle), *Cahiers de lexicologie*, 25, 1974, fasc. 2, Didier-Larousse, Paris, 1974, pp. 46-70.

assimilés, comme, en français, *week-end* ou *steak*.

2. s'il y a substitution partielle de morphèmes entre le terme-souche et le terme indigène, Haugen parle d'emprunt mixte (*loanblend*). Un tel processus ne peut affecter que des vocables décomposables dans la langue-souche : en latin, on l'observe dans des composés et dérivés comme *hymnificus*, "qui compose des hymnes", d'après *ὑμνοποιῶν*. Il peut même s'agir d'emprunts de simples morphèmes grammaticaux, comme dans le cas de *catafrico*, "frotter de haut en bas", et notamment "bouchonner un cheval" dans la *Mulomedicina Chironis*, ou *paganizo*, "agir en païen". Cette catégorie d'hybrides est à mi-chemin entre e.l. et c.m.

3. s'il y a substitution totale de morphèmes entre le terme-souche et le terme indigène, on a affaire à un emprunt par substitution (*loanshift*). Dans cette catégorie rentrent les c.s. et les c.m., puisque la traduction de morphèmes doit naturellement être tenue pour une substitution complète des morphèmes de la langue-souche.

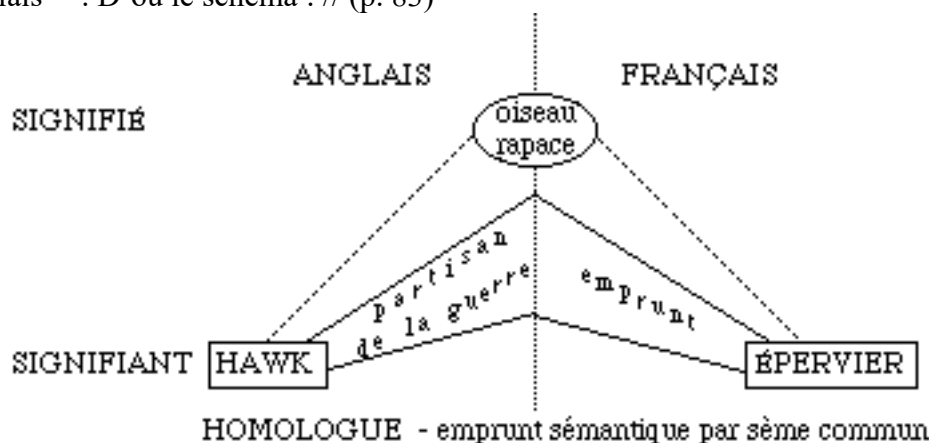
Les *loanshifts* de type c.s. se décomposent en plusieurs sous-catégories importantes. Si le nouveau sens n'a pas de rapport avec les anciens sens du mot, il s'agit d'un homonyme d'emprunt (*loan homonym*) : ainsi, lorsque le portugais d'Amérique crée *grosseria* pour traduire *grocery*, "épicerie", alors qu'il existe déjà, en portugais standard, un lexème *grosseria*, "grossièreté". Il y a bien là deux signes homonymes²¹. Mais si le résultat de l'emprunt (*emprunt* est à prendre au sens le plus général, comme *loan* dans la terminologie d'E. Haugen) se trouve avoir une ressemblance sémantique avec tel terme pré-existant, il s'agit d'un synonyme d'emprunt (*loan synonym*) : un sémème emprunté à un lexème étranger est // (p. 82) transféré dans un lexème indigène du fait de ressemblances reconnues par ailleurs entre les deux termes ; c'est là le fonctionnement habituel du c.s.

Par ailleurs, parmi les *loan synonyms*, on trouve d'une part des déplacements sémantiques (*semantic displacements*), dans lesquels un terme de la langue B est appliqué à un phénomène culturel propre à la langue A : ainsi, lorsque *pêso* est utilisé par la communauté portugaise d'Amérique pour désigner le *dollar*, que Plaute, dans une comédie censée se dérouler à Athènes, évoque des *nummi*, plutôt que des drachmes (*Pseudolus*, 809, *Ménechmes*, 290) ou que Polybe et Plutarque écrivent ταμίαις pour désigner le *quaestor* ; d'autre part des confusions sémantiques (*semantic confusions*), dans lesquelles une opposition sémantique de la langue naturelle se trouve abolie sous la pression d'un terme de la langue dominante : ainsi lorsque le portugais d'Amérique utilise *livraria*, "librairie", au lieu de *biblioteca* pour traduire angl. *library*, "bibliothèque".

²¹ Certes, mais s'agit-il vraiment d'un calque sémantique ou même, plus généralement, d'un *loanshift* ? *Grosseria* "grossièreté" conserve bien en l'état au moins un morphème de son modèle *grocery*, en sorte que nous voyons là plutôt un *loanblend* avec substitution seulement partielle de morphèmes, voire un *loanword* (substitution nulle) avec aménagement phonétique de la finale. Il nous paraît donc que l'exemple qui illustre le procédé de *loan homonymy* est mal choisi. Comme il s'agit certainement d'un processus très rare, E. Haugen n'en a pas trouvé de plus satisfaisant (cf. toutefois, p. 220, l'exemple peu explicite du port. *crismas*, "saint chrême" dans son sens premier [ne s'agit-il pas plutôt de *crisma* ? note personnelle], également "Noël", chez les Portugais d'Amérique, par imitation de *Christmas*. L'auteur se demande si l'on a affaire ici à un *loan homonym* ou à un *loan synonym*). On voit ici sans doute une limite de la méthode théorique aprioriste : le linguiste souhaite faire des distinctions symétriques et retrouver l'opposition fondamentale homonymie / synonymie jusque dans des sous-catégories fines de sa typologie et force donc les faits pour les rendre adéquats à la théorie...

En outre Haugen note que les *loanshifts* sont facilités par une double ressemblance, sur le plan sémantique et sur le plan phonétique. Il propose de nommer analogues les termes comparables dans les deux langues en contact, homophones ceux dont la ressemblance n'affecte que le signifiant (ce qui conduira, si l'on interprète bien sa pensée, à des homonymes d'emprunt, type *grocery / grosseria*) et homologues ceux qui présentent des signifiés à peu près similaires (provoquant éventuellement un synonyme d'emprunt, type *library / livraria*).

Les homologues, selon J. Humbley (cité en note), exégète d'Haugen, sont des "cas de transferts sémiques dans la situation où les signifiants dans les deux langues ne présentent pas d'analogie" (ce qui n'est justement pas le cas du type *library / livraria*). "Il suffit qu'un mot dans la langue source ait un sème²² en commun avec un mot de la langue 1 ; il est alors possible de transférer un autre sème du mot étranger au mot de la langue 1". En illustration, il cite l'emploi du lexème *épervier* : "le sème 'oiseau rapace' est commun au français *épervier* et au mot anglais *hawk*. Or, depuis la guerre au Vietnam, *hawk* a acquis un deuxième sens en américain, 'inconditionnel de la guerre'. On peut dire que le deuxième sème est emprunté lorsque le français emploie *épervier* dans un contexte où le deuxième sens serait valorisé en anglais"²³. D'où le schéma : // (p. 83)

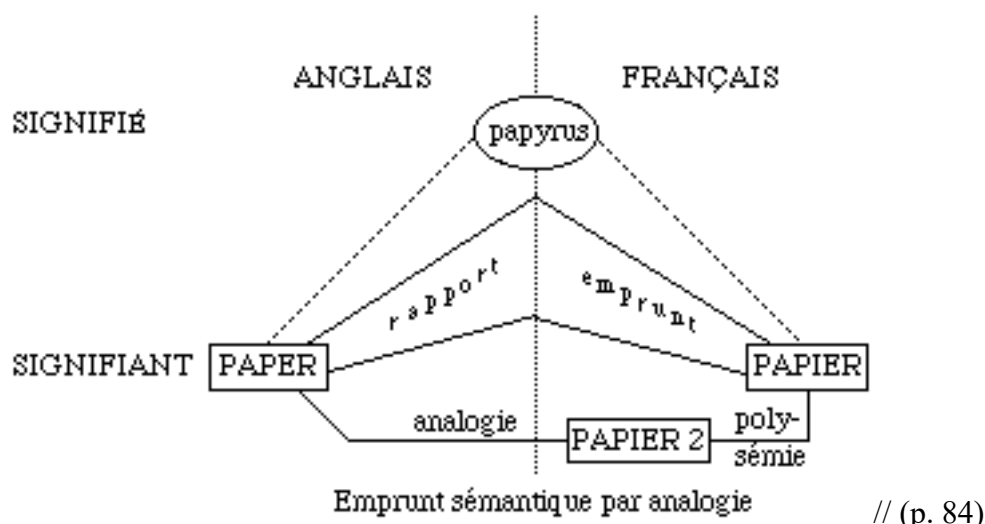


Toujours selon le même auteur, les analogues présentent en outre une ressemblance formelle²⁴. C'est le cas du couple *papier / paper* dans lequel les deux termes ont en commun le sème "papyrus" et une forme phonique identique. Le sens de "rapport", "article" qui appartient à *paper* en anglais est donc aspiré par le lexème français, selon un schéma :

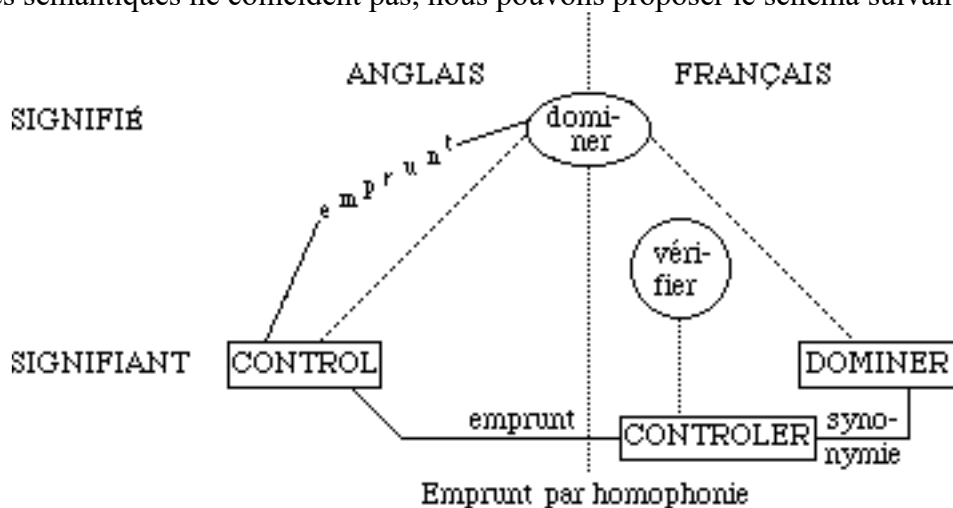
²² Sème selon Humbley = sème selon notre terminologie (c'est-à-dire celle de B. Pottier).

²³ J. HUMBLEY, « Vers une typologie de l'emprunt lexical », *Cahiers de lexicologie*, 25, fasc. 2, 1974, Didier-Larousse, Paris, 1974, p. 58.

²⁴ *Ibid.*, p. 59.



Enfin, la catégorie des homophones “est formée par les mots qui ressemblent à un mot donné d’une autre langue uniquement par le signifiant : le sens de la langue source peut alors être donné à son homophone dans la langue 1. La difficulté principale de cette catégorie est constituée par l’analyse sémique : pouvons-nous dire par exemple que le français *contrôler* du XIX^e siècle [c’est-à-dire le terme qui sert d’illustration à cette catégorie], avant toute influence anglaise, n’avait rien en commun avec l’anglais *to control*. Si nous considérons que les deux aires sémantiques ne coïncident pas, nous pouvons proposer le schéma suivant”²⁵ :



Comprenons que le sens “vérifier”, qui n’a pas de rapport sémantique avec “dominer”, seul sens de *contrôler* avant le contact de l’anglais *to control*, qui connaissait les deux significations, est secondaire dans le lexème français et que l’influence de l’anglais tient à l’homophonie (type *grosseria*, chez Haugen).

Mais pour reprendre le cas des analogues d’E. Haugen, il est difficile de dire si l’on se trouve en présence d’un synonyme d’emprunt, d’un homonyme d’emprunt, d’un *loanword* ou d’une interférence nulle. En norvégien d’Amérique, *korn* signifie “maïs” (américain *corn*) et non plus “grain” comme dans la langue standard. Sans doute faut-il parler de *loan synonymy* mais on pourrait aussi évoquer l’emprunt pur et simple. Dans ce même idiolecte, *kru*, “foule, maisonnée, multitude” selon les sens du norvégien d’Oslo, doit-il ou non un enrichissement à

²⁵*Ibid.*, p. 61.

angl. *crew* doté de la même forme et de la même signification²⁶ ? // (p. 85)

Ces analyses d'E. Haugen ont appelé bien des commentaires. Reprenant, avec d'autres exemples, les catégories de *loan homonyms* et *loan synonyms*, L. Deroy écrit que "l'emprunt sémantique résulte d'une équivalence reconnue entre deux mots appartenant à des langues distinctes, mais [...] cette équivalence peut être établie tantôt d'après le sens, tantôt d'après la forme. Le premier cas, c'est celui, par exemple, de l'anglais *hobby-horse* et du français *dada* 'cheval de bois'. Il implique un bilinguisme du locuteur ou du traducteur qui l'introduit. Le second cas, c'est celui de l'anglais *to appoint* 'désigner, nommer' et du français *appointer* 'donner un salaire fixe'²⁷. Il implique aussi un certain bilinguisme, mais imparfait, car le rapprochement est, en réalité, une méprise. Mais si le processus diffère sensiblement dans les deux cas, le résultat linguistique est le même : un mot emprunte à l'autre un sens nouveau et le juxtapose à sa signification première comme s'il l'avait acquis par une évolution sémantique interne. Le linguiste américain Einar Haugen a proposé de parler de *loan synonyms* dans le premier cas et de *loan homonyms* dans le second"²⁸.

Mais en posant la problématique de cette manière, comme le fait finement remarquer T.E. Hope²⁹, on risque d'aboutir à une dichotomie absolue entre forme et sens et à des conclusions faussées. Le raisonnement induit en effet que 1. a) la synonymie d'emprunt implique une identité de sens ; 1. b) l'homonymie d'emprunt implique une identité de forme, mais aussi que 2. a) l'homonymie d'emprunt implique une diversité de sens et 2. b) la synonymie d'emprunt implique une diversité de forme.

Or 2. b) est très souvent faux, notamment dans le cas de deux langues apparentées. Les synonymes d'emprunt peuvent présenter, et présentent souvent de fait, d'évidentes ressemblances sur le plan formel. Il n'est pas jusqu'à l'exemple canonique qu'E. Haugen a donné au procédé de *loan synonymy* qui ne soit le contre-exemple de 2. b) : *livraria* en portugais d'Amérique, *libraria* en italo-américain sont, même pour des locuteurs au bilinguisme sommaire, dans un net rapport d'identification avec *library*.

On devrait même signaler que c'est précisément cette ressemblance phonétique (ou mieux : graphique) qui provoque l'interférence sémantique et l'enrichissement d'un mot qui, jusqu'alors, ne signifiait que "bibliothèque". Cette même remarque vaut certainement pour la plupart des exemples cités de calque sémantique, dans lesquels une similitude phonique accompagne la synonymie d'emprunt : ainsi pour des couples comme *réaliser* / *to realize*, québ. *appointer* / *to appoint*, québ. *introduire*, au sens de "présenter" / *to introduce*, *supporter*, au sens d'"encourager" (une équipe) / *to support*, québ. *défense de trépasser* / *no trespassing* (pancarte plantée sur une pelouse), etc. On touche là à la problématique agaçante de ce que les // (p. 86) pédagogues appellent les "faux amis", c'est-à-dire de ces mots qui se ressemblent d'une langue à l'autre sans avoir tout à fait (ou du tout) la même signification et peuvent

²⁶ Question discutée dans E. HAUGEN, « The Analysis of Linguistic Borrowing », *op. cit.*, p. 228.

²⁷ "Être appointé secrétaire" était mentionné plus tôt comme un trait typique du québécois.

²⁸ L. DEROY, *L'emprunt linguistique*, Belles Lettres, Paris, 1980 [1956], p. 201.

²⁹ T.E. HOPE, "The Analysis of Semantic Borrowing", *op. cit.*, pp. 127 sq.

conduire à des fautes de traduction. Mais dans le cas d'une communauté bilingue, ils sont les premiers responsables d'interférences : synonymes d'emprunt quand le faux-ami est du même registre (*livraria* / *library*), homonymes d'emprunt quand il est sans rapport avec son "homophone" (*grosseria* / *grocery*).

Aussi, les limites mêmes entre *loan synonymy* et *loan homonymy*, considérées presque unanimement comme fondamentales par ceux qui cherchent à délimiter des sous-types dans les interférences sémantiques, paraissent floues à l'analyse. D'ailleurs, et la question est posée par T.E. Hope³⁰, en quel sens peut-on dire que "librairie" et "bibliothèque" sont synonymes ?

Ce qui paraît faire le départ entre synonyme d'emprunt et homonyme d'emprunt, plutôt que le seul critère formel, insuffisant, nous l'avons vu, c'est que dans le dernier nommé le sens nouveau semble sans rapport avec le terme indigène existant³¹, alors que dans le premier il y a une "extension de sens logique, graduelle³²" d'un vocable antérieur.

Mais, comme le signale ingénument T.E. Hope, encore une fois, "si [...] notre analyse de l'emprunt sémantique se fonde sur la progression d'une affinité sémantique grandissante entre signification établie et signification empruntée (ce qui a l'avantage de nous permettre d'abandonner entièrement en l'occurrence les considérations de forme pour borner le débat au niveau sémantique), le meilleur principe qu'on puisse invoquer n'est évidemment pas celui de la synonymie, mais bien celui de la *polysémie*"³³. // (p. 87)

Cette remarque pleine de bon sens semble en effet avoir échappé à E. Haugen qui, dans sa terminologie, oppose l'homonymie d'emprunt à la synonymie d'emprunt, alors que la première est déterminée par des considérations intra-linguistiques (la nouvelle unité est identique à une autre unité de la même langue : *grosseria*, "épicerie", a le même signifiant que *grosseria*, "gros mot") et la seconde par des critères inter-linguistiques (port. *livraria* prend le sens d'angl. *library*). Aussi, de manière plus cohérente, T.E. Hope propose-t-il une dichotomie *loan homonymy* / *loan polysemy* : soit l'analyse (par exemple sémique) révèle la présence de deux termes distincts, auquel cas il s'agit d'homonymie, soit elle signale l'accroissement sémantique d'une unité lexicale pré-existante, et l'on a affaire à de la polysémie ; le critère retenu est cette fois intra-linguistique, ce qui est plus satisfaisant, et l'enquête porte uniquement sur la langue receveuse en cherchant à déterminer si le système antérieur se trouve modifié par l'apparition d'un nouveau lexème (cas d'homonymie d'emprunt) ou par celle d'un nouveau sémème (cas

³⁰ T.E. HOPE, "The Analysis of Semantic Borrowing", *op. cit.*, p. 128.

³¹ Cf. la dizaine d'exemples d'échanges entre le français et l'italien donnés par T.E. HOPE, "The Analysis of Semantic Borrowing", *op. cit.*, pp. 129-130. Parmi eux, certains sont apparentés étymologiquement, mais l'évolution propre aux deux mots du couple envisagé les a suffisamment séparés sur le plan sémantique pour qu'on doive considérer le nouvel arrivant comme un homonyme du lexème antérieurement attesté, au moins sur le plan synchronique ; d'autres, en revanche, sont sans rapport étymologique et ne doivent une homonymie qu'au hasard : ainsi *falot* 1, "fanal", du toscan *falô*, dont l'étymon est le grec *φάρος* et *falot* 2, "joyeux compagnon", de l'anglais *fellow* ; etc.

³² "A logical, gradual extension of meaning", U. WEINREICH, *Languages in Contact*, Publications of the Linguistic Circle of New York, 1, New York, 1953, p. 50.

³³ T.E. HOPE, « The Analysis of Semantic Borrowing », *op. cit.*, p. 131 : "If [...] our analysis of semantic borrowing is based upon a progression of increasing semantic affinity between established and borrowed significations (which has the advantage of allowing us to shelve formal considerations entirely for the time being and confine discussion to the semantic level) the principle which may most usefully be invoked is clearly not that of synonymy, but that of *polysemy*".

de polysémie d'emprunt), pour lequel Hope risque l'appellation, qu'il finira par récuser d'ailleurs, de *polysemic loan*, emprunt polysémique, ou celle de *loan polyseme*, polysème d'emprunt. Cette remarque fort judicieuse a été récupérée par d'autres commentateurs d'Haugen, qui signalent que la polysémie est une condition *sine qua non* du c.s.³⁴

Hope établit aussi une distinction que nous avons décidé de ne pas retenir. Pour lui, le *calque sémantique* (*semantic calque*) est, au même titre que l'*emprunt sémantique* (*semantic loan*) une catégorie de *semantic borrowing*³⁵. C'est un critère morphologique qui, comme chez Haugen, sert à les distinguer : l'emprunt sémantique (*semantic loan*) est en relation y compris phonétique avec son modèle, alors que le calque sémantique (*semantic calque*) s'accompagne d'une traduction et // (p. 88) reste donc indépendant du modèle sur le simple plan formel. Ainsi, lorsqu'all. *Ente*, "canard", se met, sur le modèle du lexème français, à désigner une "fausse nouvelle lancée dans la presse", un "bobard", ou angl. *word* (dans des locutions comme *you have my word*) à signifier spécialement "parole d'honneur" (comme dans *vous avez ma parole*), il s'agit d'un calque sémantique. Cette distinction lui permet d'établir quatre sous-types en matrice, selon les critères d'E. Haugen : dans la série des calques sémantiques (sans rapport phonétique avec leur modèle), *word*, "parole (d'honneur)" est un synonyme d'emprunt (*loan synonym*, terminologie qu'il conserve après en avoir critiqué l'utilisation), dans la mesure où l'on admet facilement qu'il s'agit du même vocable que *word*, "parole" ; en tant que tel, il correspond à l'emprunt sémantique québ. *introduire* = "présenter" (*semantic loan*, avec ressemblance phonétique par rapport au modèle). En revanche, le calque sémantique *Ente* est un homonyme d'emprunt car, en synchronie, en allemand, tout se passe comme s'il y avait un mot *Ente*, "canard", et un autre *Ente*, "fausse nouvelle etc.". En tant que tel, il correspond à l'emprunt sémantique *grosseria* (qui, chez Hope, est de l'italo-américain, et non du portugais comme chez Haugen). D'où le diagramme suivant, qu'il propose p. 231 :

	Homonyme d'emprunt	Synonyme d'emprunt
Emprunt sémantique	it.-am. <i>grosseria</i> "épicerie"	québ. <i>introduire</i> "présenter"
Calque sémantique	all. <i>Ente</i> "fausse nouvelle" < fr. <i>canard</i>	angl. <i>word</i> "parole d'honneur" < fr. <i>parole d'honneur</i>

³⁴ cf. par exemple R. GUSMANI, « Per una tipologia del calco linguistico », I, *Incontri linguistici*, 1, Univ. di Trieste, Udine, 1974, pp. 30-31 : "Il calco semantico, in altre parole, presuppone che il significato del modello sia interpretabile come articolato in tratti che solo in parte trovano corrispondenza in un'unità lessicale dell'altra lingua e consiste nel far combaciare nella misura più ampia possibile le funzioni semantiche delle due parole tra cui viene istituito il rapporto. Dunque potremmo interpretare il fenomeno come caso di polisemia indotta, il che rende conto dell'ambiguità latente che caratterizza sempre questo genere di calchi e li rende poco adattati come tecnicismi : mentre il neologismo conseguente a prestito viene in genere accolto in un solo significato, per cui l'eventuale polisemia del modello va di norma perduta, nel caso del calco semantico essa è il presupposto dell'interferenza", "[...] nous pourrions donc interpréter le phénomène comme un cas de polysémie induite, lequel rend compte de l'ambiguïté latente qui caractérise toujours ce genre de calques et les rend peu adaptés comme termes techniques : alors que le néologisme qui résulte d'un emprunt est en général accueilli avec une seule signification [...], dans le cas du calque sémantique la polysémie est le présupposé de l'interférence".

³⁵ Sauf mauvaise interprétation, chez Hope *semantic borrowing* désigne l'opération linguistique, *semantic loan* et *semantic calque* deux résultats possibles de cette opération. Dans notre propre terminologie, répétons-le, *calque sémantique* est tenu pour un terme générique et nous rejetons notamment l'opposition de Meillet entre *emprunt de sens* et *calque sémantique*. D'ailleurs, la terminologie de Hope ne coïncide pas non plus avec celle des philologues d'antan.

Mais, avec une telle distinction, des faits similaires se trouvent séparés. Ainsi, lorsque le sens esthétique de fr. *goût* est transplanté en italien ou en espagnol sous la forme *gusto* (terme qui, dans ces deux langues, lit-on, n'avait que sa signification sensorielle), nous avons indéniablement affaire à un emprunt sémantique synonyme (du type d'*introduire* dans le diagramme) : le sens nouvellement acquis se rattache facilement aux sens antérieurs de *gusto*, et il y a une indéniable parenté phonique entre *gusto* et *goût*. Mais lorsque pareille mésaventure échoit aux équivalents germaniques, angl. *taste*, all. *Geschmack*, étant donné qu'il n'y a pas d'équivalence sur le plan formel, nous devrions considérer qu'il y a calque sémantique synonyme (du type de *word* dans le diagramme). N'y a-t-il pas en l'espèce quelque chose d'un peu artificiel ? Certes, on sent bien -intuitivement- qu'une influence de *goût* sur *gusto* n'est pas tout à fait du même type que celle de *goût* sur *Geschmack*. T.E. Hope explique ainsi cette impression : "La plupart des savants ne font pas en pratique une distinction entre emprunt sémantique (*semantic loan*) et calque sémantique (*semantic calque*), sans doute parce que d'un point de vue seulement sémantique, les deux phénomènes convergent [...]. Mais la différence // (p. 89) entre ces deux formes d'emprunt (*borrowing*) implique plus qu'une simple distinction sur le plan formel dans la mesure où le calque sémantique présuppose un haut degré d'intentionnalité, une volonté délibérée d'adaptation et, partant, un sentiment linguistique très poussé de la part de l'emprunteur"³⁶.

Ainsi, pour T.E. Hope, le "calque sémantique n'est qu'un emprunt sémantique accompagné, pendant le transfert, d'un calque formel"³⁷ ; mais d'un autre côté, en ce qui concerne l'action de l'emprunt lui-même, c'est un *calque de signification* au sens le plus plein, un transfert dans lequel l'innovateur joue un rôle actif et volontaire"³⁸.

Il n'est pas tout à fait certain, pourtant, que le locuteur innovateur ait la ferme intention d'emprunter en toute conscience une signification à un mot étranger. Que ce que Hope appelle calque sémantique implique un plus haut degré de bilinguisme que ce qu'il nomme emprunt sémantique, c'est indéniable. Mais précisément ce sont les bilingues qui véhiculent surtout les interférences inconscientes ; ceux dont le bilinguisme est le plus achevé et le plus cultivé sont le siège d'interférences plus subtiles, moins palpables. Ce n'en sont pas moins des interférences. Il nous semble excessif de dire qu'un calque sémantique comme *Ente*, "canard", d'où "fausse nouvelle" soit à coup sûr une preuve de conscience linguistique fine. En réalité, sauf si l'innovateur précise clairement son intention et dénonce en tant que tel le calque sémantique en même temps qu'il le propose, nous ne pouvons jamais avoir une telle certitude.

³⁶ T.E. HOPE, « The Analysis of Semantic Borrowing », *op. cit.*, p. 131-2 : "Most authorities do not in practice make a distinction between semantic loan and semantic calque, presumably because from a semantic standpoint alone the two are congruent [...]. But the difference between these two modes of borrowing involves more than a simple distinction on grounds of formal disparity, inasmuch as semantic calque presupposes a high degree of intention, an act of deliberate adaptation and therefore a strongly developed feeling for the language on the borrower's part".

³⁷ Il faut entendre par *calque formel* la modification des phonèmes du modèle.

³⁸ T.E. HOPE, « The Analysis of Semantic Borrowing », *op. cit.*, p. 136 : "semantic calque is no more than a semantic loan accompanied during transfer by a formal calque : considered in respect of the act of borrowing, on the other hand, it is a *calque of meaning* in the fullest sense, a translation in which the innovator plays an active and willing part".

D’ailleurs R. Gusmani (*op. cit.*) se pose légitimement des problèmes de frontière entre ces diverses espèces d’interférences sémantiques³⁹. Lorsqu’all. *Geist* accroît ses valeurs propres du sens d’“intellect”, par calque sémantique de lat. *intellectus*, nous avons sans aucun doute affaire à un calque sémantique synonyme (terminologie de Hope, du type de *word* dans le tableau ci-dessus), dans lequel les deux mots en contact n’ont aucun rapport phonétique. C’est un cas de “polysémie induite” (selon l’expression de R. Gusmani), ce que Hope appelle par ailleurs un *loan polyseme*, “polysème d’emprunt”. Mais lorsque le même vocable s’enrichit du // (p. 90) sens d’“Esprit Saint” (lat. *Spiritus Sanctus*), ne s’agit-il pas plutôt d’un homonyme d’emprunt, d’un calque sémantique homonyme (du type d’*Ente*, dans le diagramme ci-dessus) ? On s’aperçoit donc du caractère assez artificiel de cette distinction, car, selon nous, l’innovateur, dans chaque cas, a bien choisi le même terme pré-existant *Geist* et on ne voit guère de raisons linguistiques qui justifient, dans le cas précis, une telle dichotomie.

En réalité, on retrouve là la fausse distinction purement intuitive “entre les cas dans lesquels l’extension sémantique enregistrée dans le calque peut être considérée comme un développement ‘naturel’ qui pouvait se réaliser même indépendamment de l’influence étrangère (ex. : all. *Geist* qui acquiert la valeur d’‘intellect’ par analogie d’*intellectus*) et les cas dans lesquels l’intervention du modèle a été déterminante (all. *Geist* dans le sens d’‘Esprit Saint’)”⁴⁰.

C’est, en dernier recours, ce critère extrinsèque et intuitif qui servait à distinguer, dans la terminologie des philologues comme A. Meillet, les “emprunts de sens”, qui résultent d’un développement naturel du sens du lexème considéré, et les “calques sémantiques”, dans lesquels le nouveau sens se trouvait artificiellement greffé sur l’ensemble de ses sémèmes antérieurs.

Après avoir retracé en quelque sorte un état de la question, nous voudrions apporter quelques précisions personnelles en tentant, au moyen de représentations pour ainsi dire sémiotiques, de démarquer le c.s. des autres transpositions bilingues concurrentes, à savoir e.l. et c.m.

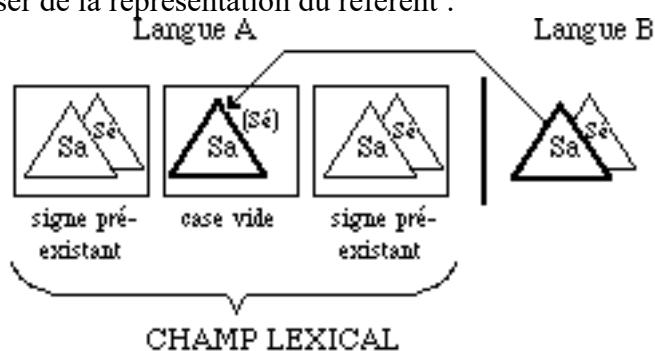
En admettant l’image du calque, on pourrait dire que tous ces transferts interlinguistiques ont en commun de reproduire tel ou tel aspect du signe saussurien. Il y a ainsi des “calques du signifiant”, aboutissant à l’e.l. À ce stade, l’interférence est phonologique et immédiatement sensible, pour peu qu’apparaissent dans le terme transplanté des phonèmes (ou faits prosodiques) inconnus de la langue A : ainsi en latin pour un terme grec contenant une aspirée, /y/ ou une pénultième longue atone, en français un terme anglais contenant /ð/, /θ/, /ñ/, etc. Mais la langue, bien souvent aussi la parole de qui ne veut pas passer pour pédant, tend à éliminer ces interférences phonémiques et l’interférence disparaît progressivement. Ces différents

³⁹ Cf. R. GUSMANI, « Per una tipologia del calco linguistico », I, *op. cit.*, pp. 31-32.

⁴⁰ In R. GUSMANI, « Per una tipologia del calco linguistico », I, *op. cit.*, p. 31 : “una separazione [...] tra casi in cui l’estensione semantica registrata nel calco può considerarsi uno sviluppo ‘naturale’ e poteva verificarsi anche al di fuori dell’influsso straniero (per esempio : ted. *Geist* acquista il valore di “intelletto” per analogia di *intellectus*), e i casi in cui l’intervento del modello è stato determinante (ted. *Geist* nel senso di ‘Spirito Santo’)”.

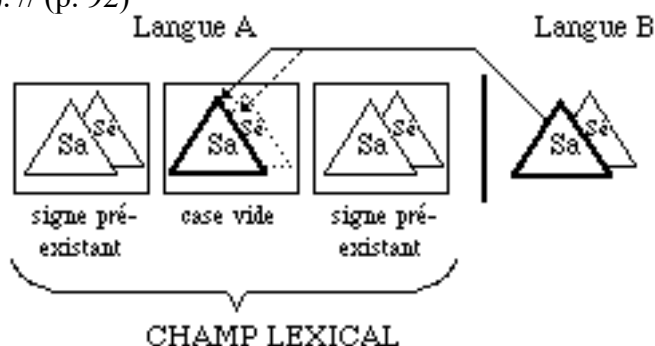
degrés de l'e.l., considéré comme un *continuum*⁴¹, ont été appelés *xénisme*, au début de la chaîne, et *pérégrinisme*, en cours d'acclimatation, la fin du processus se traduisant par une intégration complète du lexème en langue, hors faits de // (p. 91) bilinguisme (ex. : *week-end*, tout à fait intégré en français, même chez les non-anglophones).

En phase 1, celle du xénisme, le transfert ne concerne que le signifiant sans signifié (c'est donc un calque phonématique). La matérialité du signifié est en général filigranée par l'emploi autonymique du terme, doublé de sa définition ou description ("X, qui se dit Y en langue B, ..." ou "Y, mot de langue B qui signifie X, ...")⁴². La mention faite au signe X dote le xénisme d'un fantôme de signifié. C'est ce que J. Rey-Debove, dans l'article cité en note, appelle "phase métalinguistique autonymique". L'opération pourrait se schématiser ainsi, si l'on accepte de se passer de la représentation du référent :



Phase 1 : xénisme - interférence totale

En phase 2, le terme est encore perçu comme étranger (encore que bien souvent la plupart des incongruités phonémiques y aient été gommées), mais les réalités qu'il désigne sont désormais familières en langue A. Il s'agit alors d'un signe presque complet, au signifié de plus en plus étoffé, sans nécessité de "traduction". Le terme n'est plus un autonyme au sens strict, et nous sommes en "phase à connotation métalinguistique autonymique" (J. Rey-Debove, *op. cit.*). // (p. 92)

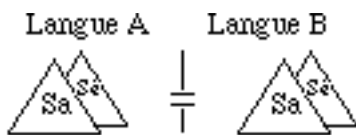


Phase 2 : pérégrinisme - interférence partielle

Enfin, au bout de la chaîne de l'e.l., le mot complètement intégré appartient à plein au lexique indigène, sans que le locuteur en sente l'origine.

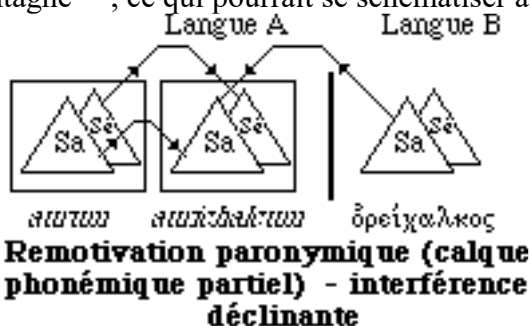
⁴¹ Cf. par ex. M. FRUYT, « L'emprunt suffixal du latin au grec », *BSL*, 82, 1, 1987, 227-255, p. 228.

⁴² Sur le traitement linguistique de l'autonyme, cf. J. REY-DEBOVE, « La sémiotique de l'emprunt lexical », *Tra.Li.Li.*, 11, 1 (= *Mélanges Paul Imbs*), 109-123. L'auteur récuse d'ailleurs dans ce cas l'emploi du terme signifiant, car il n'y a pas de Sa sans Sé. Qu'on nous pardonne cette approximation.



**Phase 3 : intégration -
interférence Ø**

Dans ce lent processus d'intégration (qui n'affecte de loin pas tous les xénismes), ce qui contribue à l'évolution diachronique du terme, c'est le sentiment originel de son aspect interférentiel, que le locuteur tâche de gommer. D'ailleurs, le schéma de la phase 3 est trompeur, car le plus souvent le signe de langue A ne décalque pas parfaitement les phonèmes du signe de langue B. Adapté à la prononciation indigène (*redingote* ≠ *riding coat*), le cas échéant réorthographié (*ouiquinde*), il peut s'éloigner sensiblement du squelette phonologique de son modèle. Mais il peut aussi se démarquer de son parangon sur le plan sémantique. En effet, le xénisme est, par définition, démotivé, et inconsciemment le locuteur tend à réanalyser ce qui est inanalysable, en procédant à d'impossibles rapprochements par paronomase (phénomène d'étymologie populaire ou d'attraction paronymique). Ainsi, dans le lexique français de la marine, fortement teinté d'anglicismes, *cooker*, "cuisine du bord", aboutit logiquement à *coquerie* : la remotivation d'après le nom du *coq* qui est le cuisinier du bord est fondée étymologiquement et la forme suffixale *-erie* signale une série très vaste en langue. En revanche, *cook-room*, même sens en anglais, est rendu par *coqueron* et prend le sens de "compartiment extrême de la // (p. 93) coque servant souvent de citerne à eau" (édition 1982 du *Petit Robert*), réinterprété qu'il est d'après *coque*. La fausse étymologie l'a éloigné de son sémantisme originel. De même en latin, *aurichalcum*, "laiton", est remotivé d'après le nom latin de l'or mais tire son origine du grec ὀρείχαλκος, étymologiquement "cuivre de montagne"⁴³, ce qui pourrait se schématiser ainsi :

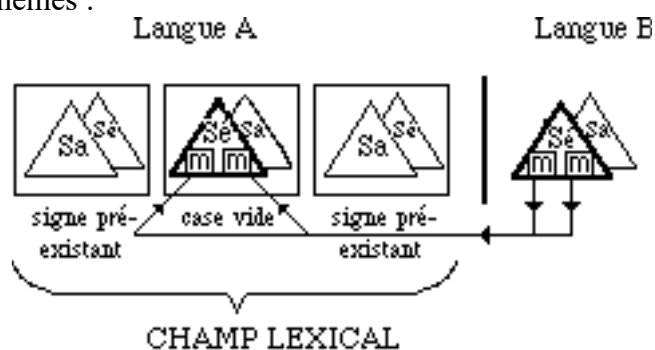


Après ces analyses simplifiées des calques du signifiant, attachons-nous à ce que l'on pourrait couvrir de l'étiquette globale de "calques de la forme interne (*innere Sprachform*)", regroupant les différents types de c.m.

Dans ces cas complexes, l'idée générale est que le terme de langue B est senti comme motivé (à tort ou à raison), composé de plusieurs monèmes, selon la terminologie de Martinet (il est donc un dérivé ou un composé senti comme tel), et au lieu de calquer la suite de phonèmes, la langue A recopie seulement la combinaison monématique en utilisant des

⁴³ Cf. M. FRUYT, « L'emprunt du latin *aurichalcum* au grec ὀρείχαλκος », *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung*, 94, Vandenhœck & Ruprecht, Göttingen, 1980, pp. 165-172.

monèmes autochtones équivalents. D'où le schéma suivant, où \boxed{m} \boxed{m} représente une suite de monèmes :



Calque monématique - interférence totale // (p. 94)

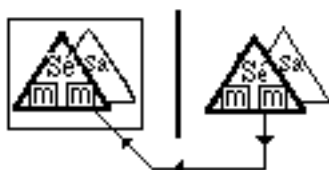
Par exemple, *franc-maçon* est un calque monématique (*calque morphologique* dans la plupart des terminologies en usage) de l'angl. *free-mason*.

C'est un procédé fréquent et relativement insidieux. Impliquant, au moins chez l'innovateur, un bilinguisme réel, il a pour avantage de gommer l'interférence : le terme qui remplit une case vide du lexique a l'air d'emblée d'appartenir au fonds commun de la langue emprunteuse. Pourtant des indices, tel par exemple l'ordre des monèmes, peuvent trahir l'origine étrangère du vocable ou de la lexie concernée : ainsi *économiquement faible*.

Mais il n'y a pas, dans ces interférences morphologiques, que des phénomènes linéaires de reproduction exacte, formant par formant (ce que Weinreich appelle *loan translation*). Bien souvent, la langue receveuse aura tendance, pour masquer une interférence trop affleurante, à modifier légèrement sinon l'ordre, du moins la nature des monèmes du vocable calqué.

C'est ce qui se passe avec l'"emprunt par interprétation" (Weinreich : *loan rendition*, linguistes germanophones : *Lehnübertragung*). Dans ce processus, le modèle fournit seulement une idée générale qui n'est reproduite que partiellement : dans le couple all. *Vaterland* / lat. *patria*, la combinaison des monèmes diffère : au dérivé latin (lexème + morphème [Martinet]) correspond un composé allemand (lexème + lexème). Dans le couple all. *Halbinsel* / lat. *paeninsula*, l'à-peu-près porte sur le premier lexème : /presque/ du latin est interprété /demi/ en allemand, etc. Pour prendre un exemple français, disons que le dérivé *baladeur* est un *loan rendition* du composé anglais *walkman*. Ce sont des cas de calques monématiques partiels.

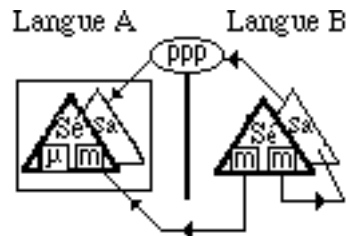
Langue A Langue B



Loan rendition (Vaterland / patria)

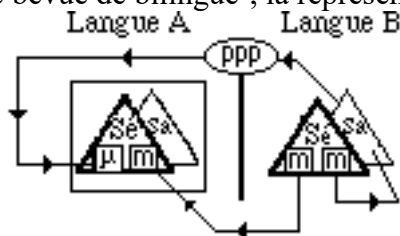
Calque monématique partiel - interférence partielle

Par ailleurs, certains exemples de c.m. sont hybrides, en partie e.l., en partie c.m., dans la mesure où des deux monèmes concernés par le calque, l'un est traduit et l'autre reproduit jusque dans son signifiant. On peut illustrer ce procédé (Weinreich : *loanblend*) par l'exemple du latin *monoculus*, "borgne", d'après $\mu\nu\nu\phi\theta\alpha\lambda\mu\omicron\varsigma$ et par le schéma suivant : // (p. 95)



Loanblend (μονοφθαλμος / monóphthalmos)
Calque phono-monomatique - interférence totale
 (μ n'est pas un monème de Langue A)
 (ppp est un groupe de phonèmes)

Naturellement, ce respect partiel du signifiant et du signifié du vocable étranger aboutit parfois à des distorsions. Ainsi quand a lieu une remotivation paronymique. C'est le cas lorsque le québécois prétend "traduire" *ground floor*, "rez-de-chaussée", par *grand plancher* (exemple de Weinreich) : le second lexème est bien traduit (*floor* → *plancher*), le premier est phonétiquement réinterprété (*ground* → *grand*). Un cas un peu différent est offert par le cor anglais. Cet instrument, qui n'a de commun avec le cor que d'être un vent et qui n'est pas spécialement anglais, est en réalité un hautbois au *corps anglé* (qui forme angle). La lexie, mal interprétée par un étranger ou mal orthographiée en français même, aboutit à des traductions littérales : *english horn*, *Englischhorn*, *corno inglese*, etc. Dans les deux exemples cités, la paronomase aboutit à un contre-sens. La différence entre les deux types tient au fait que dans un cas l'attraction paronymique est unilingue (*corps anglé* → *cor anglais*), dans l'autre doublée d'une interférence interlinguistique (*ground* → *grand*). On pourrait tenter de ces phénomènes complexes, pour lesquels il paraît bien peu crédible de voir un acte délibéré de la part du locuteur, visant à valoriser sa propre langue en évitant un xénisme pur et simple -voyons-y plutôt une bévue de bilingue-, la représentation sémiotique suivante :



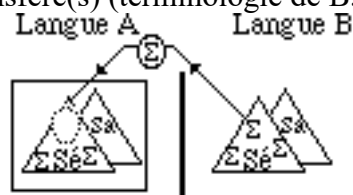
Calque monématique remotivé - interférence partiellement recouverte
 (μ n'est pas le monème m de Langue B)
 (ppp est un groupe de phonèmes)

// (p. 96)

Dans le cas du c.s., nous pourrions dire que nous avons affaire à un "calque du signifié", s'opposant à ce titre aux calques du signifiant (alias e.l.) et aux calques de la forme interne (alias c.m., avec ses variantes). Mais en fait, il faudrait être plus précis : ce n'est pas nécessairement tout le signifié d'un terme de langue B qui se trouve aspiré dans le terme de langue A, mais, le plus souvent, seulement telle ou telle signification. Rappelons avec Hope, cité plus haut⁴⁴, que le phénomène de c.s. (selon notre terminologie, où l'appellation est plus générale que chez Hope) est corrélé à celui de la polysémie. En effet, le transfert sémantique

⁴⁴ Cf. *supra*, note 33.

ne se conçoit qu'en cas de contact (souvent prolongé) entre deux termes de deux langues, A, langue-cible, et B, langue-source, dont au moins celui de la langue B est un polysème. Au vu de l'identité du sémème 1 (Σ_1), le locuteur de A peut créer un sémème 2, (Σ_2), identique à celui du terme de B. C'est donc un ou plusieurs sémème(s), non la totalité du sémantème, qui est (sont) transféré(s) (terminologie de B. Pottier). Nous proposons donc le schéma suivant :



**Calque sémantique - interférence
totale
(Σ est un sémème)**

Mais il serait vain de supposer que le domaine sémantique est complètement détaché des domaines morphologique et phonologique. L'emprunt de sémème s'accompagne bien souvent de l'image morpho-phonétique du terme modèle dans l'esprit du locuteur bilingue, et peut donc provoquer des interférences autres que purement sémantiques.

C'est ce qui se produit par exemple lorsque le latin se forge une terminologie grammaticale. L'une des premières désignations dont il cherche à se doter est celle du "cas". Varron, à cette occasion, propose tout naturellement l'appellation *casus*, modelée sur la $\pi\tau\tilde{\omega}\sigma\iota\varsigma$ aristotélicienne. Il s'agit d'un c.s. dans la mesure où les deux termes *casus* et $\pi\tau\tilde{\omega}\sigma\iota\varsigma$ partagent plusieurs sémèmes communs, à commencer par Σ_1 , "chute". Au vu de ces équivalences bilingues, le sémème technique grec est aspiré dans le sémantème du terme latin. Cela étant, il n'empêche qu'il y a loin de la "chute" au "cas grammatical", et qu'il manque en latin les phases intermédiaires qui pourraient expliquer ce glissement de sens, relativement plus légitime en grec. L'idée s'impose donc que chez Varron, sûrement le plus inconsciemment du monde, // (p. 97) l'enrichissement sémantique de *casus* repose non pas seulement sur l'identification possible entre plusieurs sémèmes de $\pi\tau\tilde{\omega}\sigma\iota\varsigma$ et de *casus*, mais qu'il s'autorise aussi (surtout ?) de considérations iconiques : la structure des deux termes est identique et peut se décrire par la même formule métalinguistique LEX /"tomber"/ + MORPH /"nom d'action"/ + MORPH /"désinence x"/.

Varron, l'innovateur latin, a en tête bien plus certainement l'équivalence morphologique ($\pi\tau\tilde{\omega}\sigma\iota\varsigma$ "cas" est traduit dans sa succession de monèmes) que l'équivalence sémantique ($\pi\tau\tilde{\omega}\sigma\iota\varsigma$ signifie "chute" comme *casus*), dans la mesure où la dérivation de sens de la chute au cas n'est pas légitime en latin⁴⁵. Autrement dit, nous pourrions à juste titre considérer que l'influence du vocable grec sur son correspondant latin aboutit à un c.m. plutôt qu'à un c.s., n'était qu'en théorie le c.m. est un néologisme alors qu'en l'occurrence *casus* est un terme pré-existant du lexique. Mais rien n'empêche de penser que pour le grammairien latin *casus* dans son sens technique est plus ou moins détaché du terme standard au point d'être à peu près un

⁴⁵ Sur l'évolution sémantique de $\pi\tau\tilde{\omega}\sigma\iota\varsigma$, cf. M. LEJEUNE, « Sur le nom grec du "cas" grammatical », *Revue des Études Grecques*, 63, 1950, pp. 1-7.

vocable autonome. Il n’y a aucun rapport entre *casus nivis*, “chute de neige”, et *casus obliquus*, “cas oblique”, il y en a en revanche, et au plus haut point, entre *casus obliquus* et *πτῶσις πλαγία*.

On voit en l’espèce une influence de type morpho-sémantique de *πτῶσις* sur *casus*. Mais le poids du morphologique peut réduire à fort peu celui du sémantique, ce qui complique fâcheusement les tentatives de typologie. Il suffit d’observer la catégorie -au demeurant assez rare- que J. André nomme calque *morphologico-sémantique* : “cette catégorie [...] se rapproche du calque sémantique en ce qu’un terme latin pré-existant est pourvu d’un nouveau sens emprunté. Mais il n’existe pas, comme dans le cas précédent, de premier sens commun et le mot indigène fonctionne comme un calque morphologique [...]. Les deux mots appartiennent à la même sphère sémantique, mais l’insertion du second sens est conditionnée par les rapports de forme”⁴⁶. Et le philologue de donner l’exemple de *ἔδρα*, “siège, fondement” (au sens médical), traduit par *sessio* ou *sessus*, “action de s’asseoir”, alors qu’il n’y a aucun croisement sémantique entre le modèle grec et les termes latins choisis : // (p. 98)

	Σ_1		\rightarrow	Σ_2
<i>ἔδρα</i>		siège (pour s’asseoir)		fondement, <u>rectum</u>
<i>sessio, sessus</i>	action de s’asseoir			fondement, <u>rectum</u>

Notons d’ailleurs que l’analyse de J. André est un peu abusive en ce que la ressemblance morphologique entre *ἔδρα* et *sessio* ou *sessus* reste faible et que le vocable grec se trouverait davantage identifiable sous les espèces de *sella*, par exemple, qui satisfait à des critères à la fois formels et sémantiques (*sella* < **sed-la-*, *ἔδρα* < **sed-rā* ; *sella* = *ἔδρα* = “chaise”⁴⁷). Ce qui, dans cet exemple, favorise le c.s., c’est non plus une identité de sémème(s) entre les deux termes mis en rapport, mais seulement la présence d’un sème commun, /s’asseoir/, ce qui nous place dans un degré d’analyse plus poussé. Comparativement, en phonologie, c’est comme si la langue receveuse empruntait un phonème inconnu non pas dans son intégrité, mais seulement dans tel(s) ou tel(s) de ses traits phoniques distinctifs (ou phèmes), l’assimilant le plus souvent à l’un de ses propres phonèmes (/p/ → /b/ ou /f/, etc.).

Si la pression morphologique facilite le c.s., il en va de même entre les deux termes du couple considéré d’une ressemblance sur le plan du signifiant. Ainsi, une similitude phonétique appuiera volontiers une innovation proprement sémantique. Pour prendre encore un exemple dans la sphère des langues anciennes, signalons que le parallèle qui s’établit entre les familles de *λέγω* et *lego* fonde une série de calques sémantiques et morpho-sémantiques possibles, dont certains sont réalisés (*lectio* / *λέξις* au sens de “texte”) ; même argument pour *φέρω* et *fero* (*differentiae* / *διαφοραί* aux sens de “espèces” et de “différences spécifiques” [servant à distinguer deux synonymes l’un de l’autre]), *κρίνω* et *cerno* (*discretio* / *διακριτικότητα*, “discernement”), et quelques autres. Il peut aussi arriver que le rapprochement soit fortuit,

⁴⁶ J. ANDRÉ, « Remarques sur la traduction des mots grecs dans les textes médicaux du V^e siècle (Cassius Felix et Caelius Aurelianus) », *Revue de philologie*, 37, 1963, Klincksieck, Paris, 1963, pp. 47-65, p. 64.

⁴⁷ Sur les sens “médicaux” et “sexuels” de *sella*, calqués du grec *ἔδρα*, cf. J. N. ADAMS, *The Latin Sexual Vocabulary*, Johns Hopkins, Baltimore, 1982, p. 241 ; sur *sedes*, de même famille lexicale, *ibid.*, p. 115 et p. 228.

c'est-à-dire sans caution étymologique, comme dans le cas des verbes διδάσκω (δι-δα-σκ-, radical δα-) et *disco* (pour **di-dk-sk-*, racine **dok-*, comme dans *doceo*), ce qui n'empêche pas la ressemblance de faciliter un rapprochement qui n'est pas forcément légitime en latin (rappelons que *disco* signifie "apprendre", du point de vue du *discipulus*, de l'élève, alors que διδάσκω signifie "enseigner"), ainsi lorsque *disciplina*, au départ "action de s'instruire", se met, comme διδαχή, à désigner l'"enseignement". // (p. 99)

Comme on voit, la similitude phonétique, dans ces langues où les degrés radicaux différents proposent souvent des allomorphes morphologiques peu réductibles les uns aux autres sur le plan de la deuxième articulation, est établie à partir d'une forme radicale de base (*leg-* / ληγ- ; *disc-* / διδασκ-, etc.) puis analogiquement étendue à toute la famille lexicale concernée (*disciplina* / διδαχή, etc.). Il s'agit donc bien, ici encore, d'une pression sémantique, appuyée d'une pression morphologique (comme pour *casus* et πτώσις) mais à laquelle s'ajoute en outre celle de la phonétique. C'est le type le plus favorable qui soit à l'apparition d'un c.s. Notons que la plupart des exemples cités de c.s. entre langues typologiquement apparentées appartiennent à cette catégorie (*réaliser* / *to realize* ; *trépasser* / *to trespass*, etc. ; cf. *supra*, p. 85).

Signalons enfin, pour conclure sur ce dossier du calque sémantique, que ce processus est le plus souvent linéaire, mais qu'il n'y a là aucune fatalité. En effet, si la plupart des c.s. reposent sur un rapport bijectif entre les deux termes envisagés (*Ente* est en allemand le seul correspondant de *canard* au sens de "rumeur de presse", et réciproquement), tel n'est pas toujours le cas. Ainsi un vocable comme λόγος, à la signification si vaste, est rendu en latin de manière variée, selon le sens qu'il faut traduire : s'il y est question de langage, c'est *uerbum* qui est volontiers impliqué ; s'il s'agit de "calcul comptable", le latin utilise *ratio* ; enfin, dans le domaine de la "faculté raisonnante", c'est la famille de *ratio*, ici encore, mais aussi celle du verbe *puto* qui sont spécialisées (cette dernière par l'intermédiaire de l'expression *rationem putare*, "apurer un compte", et une fois établie l'équation *ratio* = λόγος, d'où l'équivalence *putare* = λογίζομαι, "penser", *disputare* = διαλογίζομαι, "s'entretenir avec", qui rejoint la sphère des verbes de parole, etc.). Corollairement, *ratio* croise plusieurs autres termes grecs, à qui il peut être amené à emprunter tel ou tel sens technique, notamment αἴτιον ("fondement de la défense dans un procès") et μέθοδος ("méthode")⁴⁸.

Contre la linéarité du phénomène, signalons aussi les faits fréquents de va-et-vient entre deux langues en contact. L'e.l. de proximité, qui est propre à un dialecte particulier, peut être chargé de la signification du terme correspondant de la langue standard. Par exemple, en français d'Afrique du Nord, *bled* (admis par l'Académie en 1952) recouvre, selon les contraintes interlocutoires, soit les sens arabes du mot *blād*, "province" ou "village" par opposition aux grandes villes, soit les connotations du fr. *campagne*, c'est-à-dire "propriété de rapport, d'agrément", sans pour autant qu'on puisse dire que le substantif arabe emprunte par

⁴⁸ Sur l'histoire de *ratio*, cf. la thèse d'A. YON, *RATIO et les mots de la famille de REOR*, Champion, Paris, 1933 ; sur les croisements sémantiques complexes que l'on peut observer entre *causa*, *ratio*, αἴτια et λόγος, cf. notre thèse, *op. cit.*, pp. 207-290.

c.s. un sens nouveau au terme français : ce sont en fait les francophones qui habillent d'une enveloppe arabe une réalité bien française. À l'inverse, dans ce même dialecte, pour éviter un arabisme, on dit souvent *obligé !*, ou *forcé !*, avec le sens adverbial de // (p. 100) "évidemment" dévolu à *bessif*, ce qui rentre davantage dans les cadres habituels et canoniques du calque sémantique⁴⁹.

Un dernier mot, une ultime justification, un vœu final... L'intérêt que peut revêtir ce genre de recherches théoriques n'est pas mince en ce qu'il peut contribuer à une meilleure connaissance du lexique, notamment dans sa dimension historique, et particulièrement dans ses aspects techniques, dans la mesure où le c.s. affecte principalement certains idiolectes. Dans cette optique, nous souhaiterions d'une part que le présent article, qui s'insère dans un débat universitaire trop extensif, puisse apporter une nouvelle pierre à cet édifice (qui n'en est encore qu'aux fondations), d'autre part que la prochaine brique ne se fasse pas trop attendre. Il est souhaitable que les sémanticiens de toute obédience fassent connaître, dans des ouvrages de type théorique ou dans des monographies particulières, ce qu'il convient de penser d'un processus linguistique complexe, qui regarde aussi la pensée humaine.

Christian NICOLAS
Université de Paris-IV-Sorbonne

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

Figurent ici des titres de linguistique et/ou de philologie qui n'ont pas fait l'objet d'une mention dans l'article ni en note, mais qui n'en sont pas moins fort utiles.

- ANDRÉ, Jacques : *Emprunts et suffixes nominaux en latin*, Droz, Paris, Minard, Genève, 1971.
BALDINGER, Kurt : *Vers une sémantique moderne*, Klincksieck, Paris, 1984.
BIVILLE, Frédérique : « Grec et latin : contacts linguistiques et création lexicale », *Actes du colloque de linguistique latine de Borzée, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 15, 1-4, 1989, pp. 29-40.
DE MEO, Cesidio : *Lingue tecnica del latino*, Pátron, Bologne, 1983.
DUBUISSON, Michel : *Le latin de Polybe : les implications historiques d'un cas de bilinguisme*, Klincksieck, Paris, 1985.
ECO, Umberto : *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*, Mercure de France, Paris, 1984 (trad. U. Esposito-Torrigiani).
L'emprunt linguistique, Actes du Colloque international de Lille III, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 6, 1-2, Peeters, Louvain, 1980.
GUILBERT, Louis : *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975.
JUCQUOIS, Guy : *Introduction à la linguistique différentielle*, Peeters, Louvain, 1976. // (p. 101)
MARTIN, Robert : « Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie », *Tra.Li.Li*, 10, 1, Strasbourg, 1972, pp. 125-136.
MARTIN, Robert : *Pour une logique du sens*, PUF, Paris, 1983.
MOUNIN, Georges : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963.

⁴⁹ Exemples empruntés au savoureux ouvrage de dialectologie d'A. LANLY, *Le français d'Afrique du Nord. Étude linguistique*, coll. Études Supérieures, 64, Bordas, Paris, 1970, respectivement pp. 49-50 et 93.

- POTTIER, Bernard : « Du très général au trop particulier en analyse linguistique », *Tra.Li.Li*, 1, Strasbourg, 1963, pp. 9-16.
- POTTIER, Bernard : *Linguistique générale. Théorie et description*, Klincksieck, Paris, 1974.
- RASTIE, François R : *Sémantique interprétative*, PUF, Paris, 1987.
- SANDFELD JENSEN, Kristian : « Notes sur les calques linguistiques », *Festschrift V. Thomsen*, Leipzig, 1912, pp. 166-173.
- VAN OVERBEKE, Maurice : *Introduction au problème du bilinguisme*, Labor, Bruxelles, Nathan, Paris, 1972.